

Marie : consultante en développement durable

a. Ses études

Que vous apportent au quotidien vos années d'études à l'université ?

Marie : L'université m'a apporté une certaine autonomie et responsabilisation dans mes études : l'intérêt naît de l'investissement. J'ai aussi eu le choix sur les matières étudiées et pu rencontrer des professionnels tout au long de mon parcours.

b. Son métier

Pouvez-vous présenter votre entreprise ?

Marie : Depuis 1986, INDDIGO accompagne les acteurs publics et privés vers le développement durable, de la stratégie à la mise en œuvre, à toutes les échelles, des grands territoires aux équipements. Entreprise de conviction, innovante et indépendante, INDDIGO regroupe 200 collaborateurs sur 6 agences. Nous réalisons plus de 1000 missions par an, pour un chiffre d'affaires annuel de 14 millions d'euros. Nous intervenons dans cinq domaines d'expertise : déchets, énergies, bâtiment, mobilité, biodiversité.

En quoi consiste votre métier ?

Marie : Je suis consultante dans le domaine des déchets auprès des collectivités et des entreprises. Je réalise le travail de bibliographie, de recherche et de veille réglementaire et technologique. J'élabore le dimensionnement de scénarii de collecte, je réalise des chiffrages (traitement de données), je rédige des rapports, je réponds aux appels d'offres... J'effectue aussi des déplacements à l'extérieur pour animer des réunions, réaliser des enquêtes de terrain et animer des formations.

Quelles sont, selon vous, les qualités requises pour l'emploi que vous occupez actuellement ?

Marie : Au vu du domaine d'activité, il faut croire en ce qu'on promeut : l'adhésion aux valeurs du développement durable est primordiale. L'adaptabilité est aussi essentielle : il s'agit de

comprendre le contexte dans lequel évolue le client, les jeux d'acteurs, les problématiques qui lui sont spécifiques et s'adapter à son fonctionnement et au niveau où « il en est », pour être efficient et pertinent dans le conseil et l'accompagnement. Il faut donc aimer le contact et la pédagogie pour à la fois capitaliser des connaissances et pouvoir les transmettre. Ceci implique d'être organisé et rigoureux pour mener plusieurs missions de front.

Quels sont les aspects de votre métier qui vous plaisent le plus ?

Marie : J'apprécie particulièrement la diversité des missions : diversité de clients (collectivités de différentes tailles, urbaines ou rurales, avancées ou balbutiantes sur les sujets, entreprises, éco-organismes), diversité de sujets (problématiques de prévention, collecte, financement, valorisation et traitement, planification...), diversité de la durée de l'accompagnement (de 3 mois à 3 ans généralement). Ainsi, les semaines se suivent mais ne se ressemblent pas (alternance de journées terrain, travail au bureau, réunions...).

Pourriez-vous nous présenter un projet sur lequel vous travaillez actuellement ?

Marie : La loi de transition énergétique pour la croissance verte prévoit la généralisation de la Tarification Incitative. Cet outil de financement du service public de gestion des déchets fait le lien entre production de déchets et contribution des usagers au financement du service. C'est un moyen efficace pour changer les comportements et aider les usagers à réduire leurs déchets.

→ L'étude commence par un diagnostic : nous allons sur le territoire observer ses caractéristiques et les contraintes liées à la collecte des déchets (densité de population, caractère rural ou urbain, saisonnalité). Nous réalisons des entretiens pour appréhender le niveau de service actuel et les actions menées (prévention des déchets, promotion du tri).

→ Nous proposons ensuite des scénarii techniques pour optimiser le service et permettre la mise en place d'un système pour « compter » la production de déchets des usagers (bacs équipés de puces, adaptation de point d'apport volontaire, contrôle d'accès en déchèteries). Les propositions techniques sont accompagnées d'une évaluation des performances environnementales attendues (moins de déchets, plus de valorisation), des investissements nécessaires et des actions à mener pour accompagner les habitants (compostage, lutte contre le gaspillage alimentaire).

→ La dernière phase est la phase d'étude du financement : maintenant que les élus ont posé un choix technique, comment financer ce nouveau fonctionnement avec une tarification incitative ? Nous étudions alors les différentes « tarifications » possibles et leurs impacts sur les contributions des différents usagers (familles nombreuses, personnes seules, petites entreprises). À l'issue de l'étude, les élus choisissent s'ils souhaitent ou non mettre en place un financement incitatif.

